

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19.05.2025 à 19 heures
en Maison Communale Lucien Roche à Rourebeau

Secrétaire de séance : Nicolas TRUPHEME

Présents : Mr Florent MARTIN, Maire, Mr Nicolas TRUPHEME, Mme Christiane GIRAUD-AUDINE, Adjoints, Mme Françoise BOUDIER, Mme Géraldine COULAUD, Mr Christian BERNARD, Mme Sandra BOUCHARD, Mme Liliane CANDY, Mr Jérôme FOURNIER, M. Jérôme BONNET, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. Thibaut ELAPHOS

Procurations : Mr Thibaut ELAPHOS a donné procuration à M. Florent MARTIN

La séance est ouverte à 19 heures.

1/ Adhésion au CYPRES

M. le Maire explique qu'il est nécessaire désormais d'informer la population sur les risques majeurs et les mesures de sauvegarde. Il propose les services du CYPRES pour réaliser ce projet pour une participation annuelle de 403 €.

Adopté à l'unanimité.

2/ Travaux de menuiserie dans les locaux communaux : secrétariat, salle des aînés, salle des associations et appartements du Valla.

Après avoir consulté plusieurs entreprises, il présente le devis le plus économiquement avantageux de l'entreprise ALP CONCEPT MENUISERIE de Château-Arnoux. Le montant des travaux s'élève à 31 148.12 € TTC.

Adopté à l'unanimité.

3/ Convention de partenariat avec la commune de Laragne-Montéglin pour le service de la crèche municipale.

M. le Maire explique la nécessité d'adhérer au service de la crèche communale de Laragne-Montéglin, permettant aux administrés d'en bénéficier. Il demande l'adoption de la convention à passer avec la commune de Laragne-Montéglin.

Adopté à l'unanimité

4/ Participation financière à un voyage scolaire de fin d'année

M. le Maire explique que l'école prévoit un voyage scolaire de fin d'année à Briançon. La directrice demande une aide financière exceptionnelle afin de réduire le coût pour les parents. M. Le Maire propose la somme de 1000 € à verser à la coopérative scolaire.

Adopté à l'unanimité

5/ Questions diverses

A : Remboursements de la SMACL

Suite à un arrêt de travail, la commune perçoit la somme de 1 626.99€.

Adopté à l'unanimité

B : Travaux urgents sur la conduite pluviale au lieudit Les Longs

Après avoir consulté plusieurs entreprises, c'est la société POINCELET TP de Upaix qui exécutera les travaux urgents sur la conduite pluviale au lieudit les longs pour un montant de 36 039.36 €.

Adopté à l'unanimité

C : Pose de leds

Après avoir consulté plusieurs entreprises, c'est la société NOTARIO de Laragne-Montéglin qui exécutera les travaux électriques de pose de leds afin de consommer moins d'énergie. Le montant est de 13 848 € TTC.

Adopté à l'unanimité

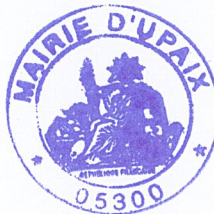
D : Rénovation énergétique du bâtiment dénommé « ancienne école de Rourebeau ».
Demande de subventions complémentaires au Département des Hautes-Alpes.

M. le Maire explique que cette rénovation énergétique met en évidence un besoin de travaux supplémentaires pour garantir l'efficacité des travaux et notamment la démolition de la cheminée, des travaux de charpente, la création d'un SAS entre autres. Le montant global est donc de 261 970 € TTC de travaux. Il propose de solliciter le Département pour une aide financière supplémentaire de 30 % soit 78 591 € et dit que l'Etat et la Région ont déjà attribué des aides financières.

Adopté à l'unanimité

Séance close à 20 h 30.

Le Maire, Florent MARTIN



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by a horizontal line and a small flourish.